

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

# La Vie Communale

Mai 2016



## Au village

FÊTE DE L'ÉTÉ



**Samedi 11 Juin 2016**

# PROGRAMME

L'ensemble des associations du village (le Comité des fêtes, l'Association de Parents d'Élèves, la Pétanque Baumoise et l'Association Communale de Chasse Agréée) et la municipalité sont heureux de vous inviter le **samedi 11 juin 2016** à la Fête de l'Été.

## Déroulement de la journée :

- à partir de 13h30 : **Challenge de pétanque** en doublette (démarrage des parties à 14h00)
- à partir de 14h30 : **Challenge de Baby-foot** (démarrage à 15h00)
- de 15h à 18h : **Jeux pour enfants et ados** (Piscine à balles, Jeux de glissade avec bâche, slackline, pêche aux canards...)
- à partir de 19h00 : **Animation musicale** avec la Fanfare festive « **LOS CAILLETOS** » de Chabeuil, percussions et autres instruments seront là pour rythmer la soirée !!
- aux alentours de 20h : **Repas Méchoui\*** (méchoui d'agneau + accompagnement, fromage, dessert)
- 22h30 : **Feu d'Artifice**

Une **tombola** sera proposée pendant tout l'après-midi au prix de 1€ le ticket (avec une belle surprise...). Une buvette pour vous désaltérer et un snack (frites, hot-dog) pour combler une petite faim seront à votre disposition. Comme chaque année, la monnaie utilisée sera le « Baumois » : 1 baumois = 1,25 €.

*\* Repas au prix de 8 baumois /10€ sur réservation avant le 5 juin (places limitées) auprès de :*

Peggy Savoie pour le Comité des Fêtes  
au 06 08 51 33 61  
Lorraine Rebreyend pour l'APE  
au 06 86 38 26 03

Marie-Noëlle Araujo pour la Pétanque Baumoise  
au 06 21 64 64 56  
ou Jean-Paul Mandier pour l'ACCA  
au 06 70 29 10 75.

## VOTE POUR LE NOM DE L'ÉCOLE



Il aura lieu à l'occasion de la **fête de l'été, le samedi 11 juin**.



La veille, les enfants de l'école primaire en profiteront pour découvrir le processus électoral en allant voter à la mairie. Le samedi, toute la population baumoise, quel que soit l'âge, votera de **13h30 à 17h00 et de 19h à 20h30** sur le lieu de la fête de l'été. De manière exceptionnelle, les personnes indisponibles le samedi auront la possibilité de venir voter le vendredi 10 juin entre 11h et 16h30 en mairie.

Les affiches associées aux quatre propositions, préparées par les enfants, seront exposées près de l'urne.

Rappel des propositions : **L'école des oiseaux chanteurs,**  
**L'ENVOL école primaire**

**L'école Victor Boiron, (résistant local),**  
**L'école Malala (prix Nobel de la Paix).**

Le résultat du vote sera dévoilé le jour de l'inauguration officielle de l'école le vendredi 24 juin. La fête de l'école clôturera l'évènement.

# COMMÉMORATION DU 8 MAI

La journée intercommunale « La Baume d'Hostun – Saint-Nazaire-en-Royans – Saint-Hilaire-du-Rosier » du 8 mai 2016 a été une réussite. Les Baumois ont pu découvrir, sous le soleil, des véhicules d'époque. Les volontaires ont profité du confort militaire des jeeps pour faire un petit tour du village. Après leur départ, une partie de la population s'est rendue au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbe et hommage aux combattants de tous les conflits.



Pour les personnes intéressées, voici, ci-dessous, les bonnes réponses au questionnaire :

- 1) Nom du maire de la Baume d'Hostun en 1944 : Joseph BERNE.
- 2) Nom du résistant baumois tué le 28 août 1944 aux Massotiers : Victor BOIRON
- 3) Dates de la libération de Romans : 27 et le 30 août 1944.
- 4) Nom du général qui a fondé « la France libre » et refusé la défaite en mai 1940 : Charles DE GAULLE.
- 5) Dates des débarquement des Français libres : Normandie le 6 juin et 1<sup>er</sup> aout 1944 et Provence le 15 aout 1944. (les trois réponses étaient bonnes)
- 6) Nom du chef du « 11ème CUIRASSIER » : Commande GEYER LA THIVOLLET.
- 7) Noms des trois médecins de l'hôpital de la résistance implanté la Grotte de la Luire : GANIMEDE, FISCHER et ULMAN
- 8) Nom d'une ville française citée dans « l'ordre des Compagnons de la Libération » : Vassieux-en-Vercors.
- 9) Nom et grade du chef du réseau « L'orchestre noir » : Amiral CANARIS
- 10) Nom et profession de l'émissaire de la France Libre parachuté en Provence pour fédérer et réunir les mouvements de résistance : Jean MOULIN, Préfet de la République.

À l'issue du tirage au sort, voici la liste des heureux gagnants de notre village parmi les bonnes réponses.

1<sup>er</sup> lot : Maryvonne BONNIN, 2<sup>ème</sup> lot : Nathalie BOYER, 3<sup>ème</sup> lot : Ludovic SAVOIE

## NETTOYAGE DE « FIN DE » PRINTEMPS



Le printemps étant déjà bien commencé, il est grand temps pour nous d'effectuer le nettoyage annuel du village !

Pour cela, tous, petits et grands, êtes conviés **Samedi 4 Juin** à partir de **8h30**.

Afin de bien commencer la matinée, café et jus de fruit seront offerts, rendez-vous devant la mairie avec vos gants et votre sourire !!

# Actus Jeunes

## ÉCOLE PRIMAIRE

### Intervention compost : lundi 2 mai

Maël : On a fait deux ateliers : le tri des déchets et rechercher des bestioles dans le compost. J'ai préféré rechercher dans le compost : on a trouvé des vers et une larve de coléoptère

Ilan : Il y avait des mille-pattes

Nino : On a trouvé un ver luisant

Laura K : J'ai bien aimé quand on a trié les déchets

Antonin : La dame nous a dit qu'il fallait mettre plus de matière sèche dans le compost

Dylan : On a trouvé des scarabées

Mahé : On a trouvé des oeufs d'insectes

Laura F : On a trouvé des larves.



### Travail autour du nom de l'école

Laura K : Il y a plusieurs noms possibles. En classe, on travaille sur « Malala »

Antonin : Malala se bat pour que les filles aillent à l'école

Pablo : Nous avons regardé un documentaire : « Il m'a appelée Malala ». Nous avons vu comment elle a été agressée par les Talibans

Nino : Elle a été attaquée dans son bus scolaire

Laura K : Elle a gagné le prix Nobel de la paix à 17 ans mais il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec elle

Chloé : Elle a rencontré plein de gens importants. Elle va dans des pays pour dire aux enfants qu'il faut qu'ils aillent à l'école

Antonin : Elle est encore menacée de mort aujourd'hui, elle ne peut pas retourner au Pakistan.



### Sortie « Insectes » le mardi 17 mai (avec notre Intervenant M. Maximilien Quivrin)

Maël : On a fait une promenade dans la forêt et on est allé dans une grande prairie

Jalal : Il y a beaucoup d'insectes dans les fleurs

Maël : On a trouvé un faux bourdon, Maximilien l'a gardé pour sa collection

Laura K : C'est dommage, je n'étais pas là

Nino : On a appris les codes couleurs des insectes. Rouge et noir : « Je ne suis pas bon à manger ». Noir et jaune : « Attention, danger »

Maël : On a appris à reconnaître les papillons mâles : ils ont comme des gants de boxe au bout de ses pédipalpes

Landry : J'ai bien aimé quand on a utilisé le filet à papillon, c'est la première fois que j'en utilisais un.



### Une liste d'insectes et autres petites bêtes que nous avons pu observer au cours de cette sortie :

des blattes forestières, un papillon « le flambé » qui venait d'éclore, une chrysalide de papillon, un cocon de chenilles du fusain, des gendarmes, des scarabées rouges et noirs, des papillons de jour et de nuit, un faux bourdon, des fourmis, des punaises des bois, des guêpes, des abeilles solitaires, des coccinelles, des mouchillons, des moustiques, des cousins, un carabe violet, des libellules, des scarabées, des mille-pattes, des araignées-loups, des araignées-crabes, des araignées d'eau, une taupe morte....et bien d'autres encore.



## ÉCOLE PRIMAIRE - Le Compostage



Au mois de mars, un composteur a été installé dans la cour de l'école. Tous les enfants de l'école se sont retrouvés dans la cour afin de décorer un seau destiné au stockage des déchets en vue du compostage.

Les fratries se sont donc regroupées et chaque famille dispose maintenant d'un seau si elle souhaite valoriser ses déchets organiques. Plusieurs familles, ainsi que la cantine, utilisent le composteur.



Au mois de mai, chaque classe a participé à une animation sur le compostage et le tri des déchets.

Les élèves ont été partagés en 2 groupes : l'un cherchait les petites bêtes du compost tandis que l'autre triait les déchets (papier, plastique, verre, déchets organiques et déchets non recyclables).

*La classe des Grandes Sections - CP*

## ÉCOLE PRIMAIRE - Intervention de la Croix-Rouge Française

Fin février, nous avons rencontré Mathilde, une dame de la Croix-Rouge française qui nous a appris les gestes des premiers secours.

Depuis, nous savons que le numéro de téléphone des pompiers est le 18, celui de la gendarmerie est le 17, celui du SAMU est le 15. Mais si nous devons retenir un seul numéro d'urgence pour toutes les urgences, c'est le 112.

En cas d'accident ou de malaise d'un adulte ou enfant, nous avons appris qu'en premier, il faut sécuriser le blessé et éviter le suraccident. Nous devons aussi vérifier que la personne blessée respire encore, lui ouvrir la bouche si besoin, et la mettre en Position Latérale de Sécurité (PLS). Ensuite, il faut rapidement alerter un adulte soit à proximité soit en utilisant un numéro de téléphone d'urgence.

Puisque nous avons bien écouté notre formatrice et que nous sommes des apprentis sauveteurs, nous avons tous reçu un certificat de formation !

*La classe des CE1 - CE2*



# En mairie

## ÉTAT CIVIL : décès

Mme Irène ALEXANDRE, le 26 avril

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.



**RAPPEL :** Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à [mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr)

## URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 4 mai 2016 autorisant Mme BOULAY Flora et M. BODOIN Gaston à une extension de leur maison d'habitation – 484 Montée du Château.

## ENQUÊTE PUBLIQUE - PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Dans le cadre du projet de régularisation des emprises foncières d'un chemin piétonnier (partie de la parcelle B 560 - rue du Cottage et rue des Charmilles), enquête publique conjointe préalable à la DUP et parcellaire, l'enquête se déroulera du vendredi 17 juin 2016 au samedi 2 juillet 2016, durée 16 jours.

Le commissaire-enquêteur assurera 3 permanences :  
- vendredi 17 juin 2016 : 13 h 00 – 16 h 00  
- mercredi 22 juin 2016 : 16 h 00 – 19 h 00  
- samedi 2 juillet 2016 : 9 h 00 – 12 h 00 dernier jour.

**Le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouverture du secrétariat au public à l'exception du 28 juin où la mairie sera fermée.**

## RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er mai 2000 et le 31 mai 2000 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

## RD 532 - RADAR TRONÇON

Le radar-tronçon (vitesse moyenne) situé sur la RD 532 entre l'Écancière et l'échangeur autoroutier de la Baume d'Hostun a été mis en service depuis le 6 mai 2016.

Cette mise en service intervient, une fois les dégradations sur les matériels réparées, et après une phase de test passée avec succès.

## RAPPEL SUR LES DIFFÉRENTES NUISANCES

**Les nuisances sonores :** → les travaux de bricolage et jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, ...) ne sont autorisés aux personnes privées qu'aux horaires ci-contre :

**De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 et ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.**

→ Les aboiements excessifs : un chien qui aboie de façon excessive est une nuisance à la fois pour ses maîtres et pour leurs voisins. Si vous ne réagissez pas pour régler ce problème, vous pouvez avoir des amendes pour nuisance sonore et voir même votre chien confisqué. Des colliers anti-aboiements existent, utilisez-les !

**Élagage des haies et abattage des arbres :** pensez à tailler vos haies de manière à ce que leur développement ne fasse aucune saillie sur les voies de circulation. Les branches des arbres doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies par les propriétaires.

**Usage du feu :** L'usage du feu n'est pas restreint uniquement en période de sécheresse. Le principe général de la réglementation reste l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Les déchets dits verts (tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, etc.) doivent être éliminés par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou par valorisation directe. Les incinérations de végétaux entrepris par les agriculteurs et forestiers dans le cadre de leurs activités professionnelles ne relèvent pas de cette interdiction.

## CALENDRIER ÉLECTORAL 2017

Les dates retenues pour l'organisation des prochaines élections présidentielles sont les suivantes :

→ dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour, dimanche 7 mai 2017 pour le second tour.

Le gouvernement a également fixé les dates pour les élections législatives qui suivront :

→ les députés seront élus à l'issue du scrutin à deux tours qui se tiendra les dimanches 11 et 18 juin 2017.

**Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales !**



## BLOCTEL.GOUV.FR, LA NOUVELLE LISTE ROUGE POUR ÉVITER LE DÉMAR- CHAGE TÉLÉPHONIQUE

Vous en avez assez qu'on vous appelle à toute heure pour vous proposer de changer vos fenêtres, de vous prédire l'avenir, d'acheter des canapés en cuir ou autres ? Bonne nouvelle : le gouvernement va vous aider à éviter ces désagréments. Pour cela, il suffira de s'inscrire sur une liste rouge.

Le 1er juillet 2016, la nouvelle liste pour ne pas recevoir de démarchage téléphonique sera activée par le gouvernement, elle s'appellera Bloctel. Il suffira de s'y inscrire pour interdire, de fait, aux entreprises de vous appeler, sauf si elles ont votre numéro, car vous le leur avez donné en remplissant un formulaire ou autres...

L'inscription se fera sur <http://www.bloctel.gouv.fr> et sera valable 3 ans, avant que l'on vous demande si vous voulez la renouveler. Sur ce site, il sera également possible de dénoncer les entreprises qui vous appellent malgré votre inscription, afin que la DGCCRF puisse mener l'enquête et sanctionner le cas échéant les fautifs.



## SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, UZEL Nicolas, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent,

*Excusé(s)* : WOLTRAGER Maurice qui a donné pouvoir à POURROY Ivan, GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie, RIQUET Guy qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel,

*Absent* : MILLON Cédric

### VOTE DES TROIS TAXES D'IMPOSITION 2016

Lors de la séance, le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'imposition des trois taxes de 1.5 %. Pour 2016, les taux sont donc les suivants :

Taxe	Taux d'imposition de 2015 de la commune	Taux moyens de 2015 national	Taux moyens de 2015 départemental	Taux d'imposition 2016 de la commune
		Pour les communes de même population		
d'Habitation	9,42	24.19	10.46	<b>9,56</b>
Foncière (bâti)	11,17	20.52	18.20	<b>11,34</b>
Foncière (non bâti)	37,24	49.15	57.27	<b>37,80</b>

Pour la commune, le produit attendu de ces impôts représente un montant estimé à 136 794.62 €

---

## SÉANCE DU 27 AVRIL 2016

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric,

*Excusé(s)* : UZEL Nicolas, CRON Lionel qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel

### BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En section d'exploitation, il a été réalisé 442 786.20 € de dépenses et il a été perçu 860 894.88 €, soit un excédent cumulé de 418 108.68 €. En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 704 530.01 € et il a été perçu 441 206.75 €, soit un déficit de 263 323.26 €.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le détail des prévisions budgétaires a été travaillé en Commission des Finances le 7 avril dernier.

Le présent budget est présenté et voté avec les reprises de résultats de fonctionnement et d'investissement constatés au 31/12/2015. Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 554 253.42 € et la section d'Investissement à 631 467.68 €.

Pour 2016, il est prévu en section d'investissement :

- La régularisation du terrain de la Rue des Charmilles (Déclaration d'utilité Publique)
- L'achat de terrains du Chemin des Buissons
- L'achat de terrains du Chemin de l'Eglise à St Nazaire
- Le solde des travaux d'extension et requalification de l'Ecole
- Travaux de voirie (programmes 2015 et 2016).
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public
- Révision du Plan Local d'Urbanisme

## REQUALIFICATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE – EMPRUNT-RELAIS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE (L.D.A)

Dans l'attente de percevoir les soldes de subventions (État et Département) et de percevoir le Fonds de Compensation de la TVA sur les travaux de requalification et extension de l'école primaire, un crédit-relais de 150 000 Euros est contracté auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE L.D.A, à un taux fixe de 1.09 %

## ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS – DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENT

Un dossier de demande de subvention auprès du Département au titre de la Dotation Solidarités Territoriales – Aide aux projets Patrimoine, est déposé pour la mise en conformité des bâtiments recevant du public dont le détail est ci-après :

DEVIS DE BASE		Montant HT
<b>Mairie</b>		
Extérieur	Création d'une place de stationnement conforme PMR	250,00 €
<b>Salle basse de la Mairie</b>		
Extérieur	Création d'une place de stationnement avec cheminement dur pour fauteuil conforme PMR	1 750,00 €
Intérieur	Installation d'un lavabo et d'un WC PMR	941,00 €
Intérieur	Installation Lavabo collectif dans la salle de garderie	936,00 €
Intérieur	Cuisine Cantine - Installation d'un robinet mitigeur bioproc + raccordement électrique	586,00 €
<b>Sous-total Mairie/Salle Basse</b>		<b>4 463,00 €</b>
<b>Salle des fêtes</b>		
Intérieur	Création d'un espace d'accueil conforme au bar	500,00 €
	Toilettes - Modification lavabo PMR	600,00 €
<b>Sous-total Salle des Fêtes</b>		<b>1 100,00 €</b>

**MONTANT DU PROGRAMME - DEPENSES D'INVESTISSEMENT** **5 563,00 €**

## CITY STADE –DEMANDES DE SUBVENTIONS

Des dossiers de demandes de subventions sont déposés auprès :

1. du Département de la Drôme au titre de la Dotation Solidarités Territoriales –Aide aux projets Patrimoine
2. et de Valence Romans Sud Rhône Alpes au titre du Fonds de Concours sur le projet de city-stade pour un montant estimé de

DEVIS DE BASE DES TRAVAUX	
Terrassement, enrobés pour la plateforme	12 641,80 €
Montage et installation	12 716,00 €
Traçage	2 500,00 €
<b>Montant total</b>	<b>27 857,80 €</b>

## CITY-STADE – EMPRUNT DE 80 000 € AUPRÈS DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHÔNE ALPES

Afin de permettre la négociation pour l'achat du terrain et la réalisation de ce projet, il serait nécessaire de contracter un emprunt de 80 000 € auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes remboursable en 15 ans au taux fixe de 1.50 %.

## BUDGET – SUBVENTION À L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET DES COMMUNES AVOISINANTES

L'association nous ayant fait parvenir les comptes rendus moral et financier, le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 500 € à l'Association « Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes ».

**Prochain conseil municipal : mercredi 25 mai à 20h.**

# L'Agglo

## ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes propose un service gratuit, neutre et personnalisé, d'assistance architecturale et paysagère.

Prochaines permanences : **les lundis 6 et 20 juin**  
à Chatuzange le Goubet, 27 A Rue des Monts du Matin

N.B. : L'architecte-conseiller n'a aucune fonction de contrôle et ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre des projets mais vous aide à améliorer votre projet.

Prise de RDV auprès de Mme Noëlle MALOSSANE – Tél 04 69 64 70 49 – [noelle.malossane@valenceromansagglo.fr](mailto:noelle.malossane@valenceromansagglo.fr)

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**Bénéficiez de conseils et de subventions pour aménager ou rénover votre logement**

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez obtenir des conseils ou des aides pour aménager ou rénover votre logement ? Rendez-vous dans l'une des prochaines permanences d'information proposées aux habitants de Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Le Programme d'Intérêt Général (PIG) s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent obtenir des conseils ou des aides pour améliorer leur propre logement ou un logement locatif de plus de 15 ans.

La priorité est donnée à :

- la lutte contre la précarité énergétique et les rénovations thermiques ;
- la réhabilitation et l'adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite ;
- la remise sur le marché, après rénovation, de logements en mauvais état pour les propriétaires bailleurs.

Exemples de travaux éligibles :

- pour la performance énergétique : isolation, remplacement de chaudière ;
- pour l'adaptation de logement pour les personnes âgées ou handicapées : installation d'une rampe d'accès, remplacement d'une baignoire par une douche.

Si vous êtes éligible aux subventions, le CALD peut également intervenir pour vous aider à définir les travaux à réaliser, visiter votre logement et vous informer sur toutes les aides financières et prêts envisageables.

Numéro vert : 0 800 300 915 (aux heures d'ouverture des bureaux), permanences gratuites, sans rendez-vous :

→ À Romans : **jeudi 26 mai, de 10h30 à 12h00**, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 13 rue Réaumur.

### **Le gouvernement annonce une forte relance de son action en faveur des économies d'énergie.**

Les objectifs du Programme « Habiter Mieux » sont portés à 70 000 logements (au lieu de 50 000). En conséquence, les plafonds de ressources pour bénéficier des subventions pour l'Éco-rénovation sont augmentés et les subventions sont étendues aux accédants à la propriété. Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées sont également subventionnés.

Vous pouvez obtenir des conseils auprès du Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme (CALD 0 800 300 915 ou [eoh@dromenet.org](mailto:eoh@dromenet.org)) : cet organisme instruira le dossier de demande de subvention dans le cadre des programmes de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Ces aides peuvent être complétées par des primes du Département.

# Le mot des Associations

## Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu le **mercredi 22 juin** :



→ à 17h30 **ROBINSON CRUSOÉ** (à partir de 6 ans)

Date de sortie 20 avril 2016 (1h30min)  
Réalisé par Vincent Kesteloot  
Avec Matthias Schweighöfer, Kaya Yanar, Dieter Hallervorden, etc.  
Genre Animation, famille, aventure

Synopsis et détails

Mardi, un jeune perroquet, vit sur une île paradisiaque avec d'autres animaux. Il rêve de quitter son île pour découvrir le reste du monde. Après une violente tempête, Mardi et ses amis font la découverte d'une étrange créature sur la plage : Robinson Crusoë. Les animaux de l'île vont devoir apprivoiser ce nouvel arrivant ! C'est pour Mardi l'occasion de vivre une extraordinaire aventure et peut-être de quitter son île !



→ à 20h **MA LOUTE**

Date de sortie 13 mai 2016 (2h02min)  
Réalisé par Bruno Dumont  
Avec Fabrice Luchini, Juliette Binoche, Valeria Bruni Tedeschi, etc.  
Genre Comédie dramatique

**Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.**

Synopsis et détails

Été 1910, Baie de la Slack dans le Nord de la France. De mystérieuses disparitions mettent en émoi la région. L'improbable inspecteur Machin et son sagace Malfoy (mal)mènent l'enquête. Ils se retrouvent bien malgré eux, au cœur d'une étrange et dévorante histoire d'amour entre Ma Loute, fils aîné d'une famille de pêcheurs aux mœurs bien particulières et Billie de la famille Van Peteghem, riches bourgeois lillois décadents.

**Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte**

Ce seront les dernières séances pour cette année scolaire !

## Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **samedi 4 juin à 9h** à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le 25 mai, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (04 76 64 30 83)

# Club des Jeunes Retraités

Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités à se retrouver le **vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à midi** autour d'un repas « **Grillades** ».

Veuillez vous inscrire auprès de Marcel et Marie-France Pellerin (04 75 48 41 23) avant le 24 juin. Les activités habituelles suivront selon le temps : petite randonnée, jeux de cartes, boules,...

# Voyage

Comité des fêtes

Samedi 14 mai, une quarantaine de baumois s'est donné rendez-vous de bonne heure sur la place du village pour le traditionnel voyage organisé par le Comité des fêtes.



Après une visite des impressionnantes et magnifiques Gorges du Fier, l'ensemble des participants a pu profiter des charmes de la ville d'Annecy. Au programme, visite libre le long du Thiou qui conduit directement au lac. La météo a joué le jeu, pluie pendant le voyage et le repas au restaurant mais temps clémente pour les visites en extérieur, ce qui n'a empêché personne de profiter de cette journée.

# Pétanque Baumoise



La Pétanque Baumoise organise  
le **jeudi 9 juin à 13h30**  
son **CONCOURS Coinche - Pétanque**  
ouvert à tous.



# Association de Parents d'Élèves

L'APE vous informe de la tenue de son vide-greniers annuel le **dimanche 3 juillet entre 7h et 16h**. Il se déroulera comme l'an dernier dans le parc et autour de la salle des fêtes. Le tarif est maintenu à 2€ le mètre. Buvette et snack seront à votre disposition.

Les inscriptions sont déjà ouvertes par email ([contact@apelabaume.fr](mailto:contact@apelabaume.fr)) ou par téléphone ([09 51 60 77 00](tel:0951607700)).



## Don du Sang

La collecte de sang et de plaquettes aura lieu le **vendredi 10 juin de 16h30 à 19h**, à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun.



## Chorale l'Air de Rien

La chorale « L'Air de Rien » vous invite à son concert annuel qui aura lieu le **Vendredi 27 Mai 2016 à 20h30** en l'église de Saint-Martin d'Hostun. Le concert sera suivi d'un pot de l'amitié sur la place ou dans la chapelle des pénitents selon la météo !

## Orchestre d'Harmonie d'Hostun

L'orchestre d'Harmonie d'Hostun et la chorale « La croche coeur » se produiront en concert le **vendredi 24 juin 2016 à 20h30** en l'église de Saint-Martin d'Hostun.



## Ludothèque de Romans



**Fête du Jeu à la Ludothèque : Samedi 28 mai** de 9h30 à 12h et de 15h à 19h.

Pour la 15e édition de la fête du jeu à Romans, rendez-vous à la Ludothèque Les 3 dés et à la Médiathèque de la Monnaie et à la Maison citoyenne Noël Guichard.

Jeux traditionnels, jeux d'éveil petite enfance, jeux d'échecs surdimensionnés, chantier géant KAPLA, grand stand LEGO, animations Jeux vidéos ...

Grande braderie jeux et livres d'occasion proposée par Emmaüs

Informations : 04 75 02 65 63 ou [www.ville-romans.com](http://www.ville-romans.com)

Stationnement gratuit place H. Berlioz et à proximité.

## Paroisse Saint Pierre des Monts du Matin

Dates	1 <sup>ère</sup> Messe	2 <sup>ème</sup> Messe
<b>Dimanche 05 juin</b> Quête impéree pour les bâtiments diocésains	<b>10h CHATUZANGE</b>	<b>10h LA BAUME D'HOSTUN</b>
<b>Dimanche 12 juin</b>	<b>10h HOSTUN</b>	<b>10h St VINCENT</b>
<b>Dimanche 19 juin</b>	<b>10h BESAYES</b>	<b>10h BEAUREGARD</b>
<b>Dimanche 26 juin</b>	<b>10h ALIXAN</b>	<b>10h St GENIS (Rochefort)</b>
Site Internet de la paroisse : <a href="http://www.saintpierredesmontsdumatin-valence.ccf.fr">www.saintpierredesmontsdumatin-valence.ccf.fr</a>		

# MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi  
de 8h30 à 12h

Mercredi  
de 16h à 19h

Vendredi  
de 11h à 16h30

Samedi  
de 9h à 12h

(Ouvert si la date  
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :  
**Mercredi et Samedi**  
sur Rendez-vous

Directeur de publication :  
Manuel GUILHERMET,  
Maire

Édité et publié par la  
MAIRIE DE  
LA BAUME D'HOSTUN  
en 250 exemplaires

Prochaine  
Vie Communale  
mi Juin

## Dates à retenir :

4 juin : Art Floral

4 juin : Nettoyage de «fin de» printemps du village

9 juin : Concours Coinche - Pétanque

10 juin : Don du sang

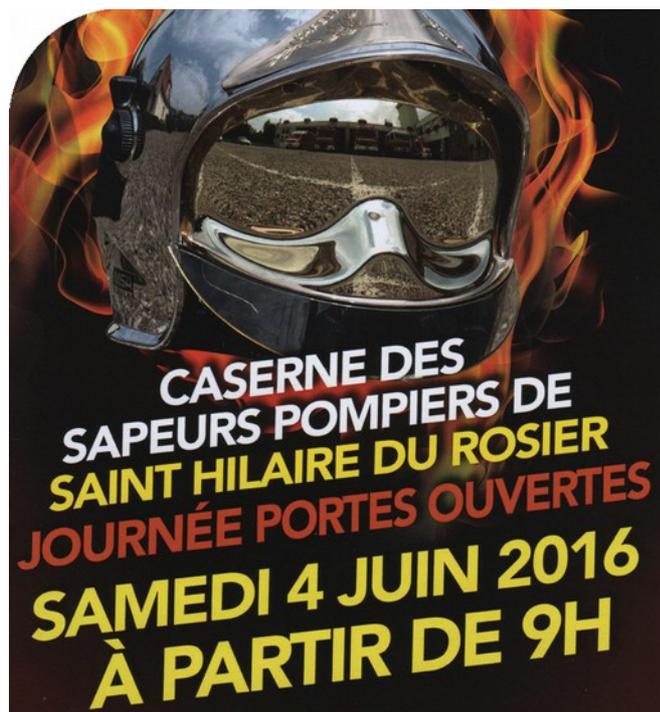
11 juin : Fête de l'été

22 juin : Cinéma

24 juin : Inauguration officielle + fête de l'école

1er juillet : Club des Jeunes retraités

3 juillet : Vide-Greniers



**CASERNE DES  
SAPEURS POMPIERS DE  
SAINT HILAIRE DU ROSIER**  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**SAMEDI 4 JUIN 2016**  
**À PARTIR DE 9H**

**Programme**

9h00	Début de la manifestation
10h45	Feu friteuse + extincteurs
11h30	Manœuvre JSP / Accident de la route
14h30	Manœuvre JSP / Feu de palettes
16h00	Feu friteuse + Extincteurs
17h00	Manœuvre Feu / VL Sapeurs Pompiers
18h00	Manœuvre incendie avec la participation du public
19h00	Lacher de Ballons pour les pupilles

**En continu**

- Baptême en Montgolfière
- Jeux Gonflables
- Parcours sportifs (Adultes / Enfants)
- Atelier défibrillateur
- Expo Véhicules et Matériel
- Test choc et deux roues «Sécurité routière»
- Buvette & Restauration
- Tombola